

Marie Moret à Emma Wilhelmine Rascob, 10 juin 1892

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-52

Collation 1 p. (278r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Emma Wilhelmine Rascob, 10 juin 1892, consulté le 20/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3635>

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [10 juin 1892](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Rascob, Emma Wilhelmine \(1857-\)](#)

Lieu de destination 7, rue Barbanègre, Paris

Description

Résumé Envoi de cinq brochures sur l'héritage national par Godin.

Mots-clés

[Librairie, Propagande](#)

Œuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 4 : L'héritage de l'Etat ou la](#)

[réforme des impôts, Guise, Librairie du Familistère, 1884.](#)

- Godin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 6 : Ni impôts, ni emprunts. L'hérité de l'État dans les successions, base des ressources publiques*, Guise, Librairie du Familistère, [1886].
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 7 : Travail et consommation par l'hérité nationale](#), Guise, Librairie du Familistère, [1886].
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 8 : L'hérité nationale : objections, questions, réponses](#), Guise, Imprimerie Baré, [1886].
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), Études sociales n° 9 : Extinction de la misère par la mutualité nationale](#), Guise, Librairie du Familistère, [1886].

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/08/2024

Guise Familière
10 juillet 1892

A Mademoiselle Pascoë.

Mademoiselle

Mei l'honneur de vous
envoyer par ce même cour-
rier les cinq brochures
concernant la herédité matis-
male que nous demandez
par notre lettre du 7^{me}
Elles sont de l'ordre des
chacune. Vous pourrez en
envoyer le prix en timbres-
postes, si nous convient.

Je vous prie de bien vouloir
accepter les brochures que j'y

ai faites, persuadée que
vous comprendrez que
je me passe un véritable
plaisir de faire connaître
les œuvres de mon
mari. C'est donc moi
qui serai votre
obligée.

Veuillez agréer,
Mademoiselle, mes
civilités parfaites

Mr André Grün